

Mairie d'Anvin
258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUILLET 2021

Réunion du 12 juillet 2021 à 19 heures en suite des convocations en date du 02 juillet. Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mr Petit F, excusé.
Secrétaire de séance : Stéphane Lelong.

Mr le Maire propose de faire une minute de silence pour Mme Danièle Porzucek, ancienne conseillère déléguée et Mr Sosthène Bécu, ancien garde-champêtre communal, récemment décédés.

LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE-RENDU :

Accord à l'unanimité

DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

- « Anvin perd son patrimoine » : explications sur des documents reçus en Mairie.
- point caméras et déclaration : consultation Microclim le 03 juin, pas de réponse à ce jour. Les panneaux sont par contre installés.
- audit EP : la restitution aura lieu le 29 juillet à 14h pour les personnes intéressées.
- logement de la Poste : départ des locataires et arrivée d'une nouvelle famille.
- RPC : effectifs et équipe stables. Dernièrement se sont tenus la remise de prix et le Conseil d'Ecole où il a été question des limitations à la cantine ; cette organisation n'est pas du ressort du Conseil d'Ecole. Quelques travaux d'été ont aussi été demandés.
- avenir du Bureau de Poste : il est maintenu pour le moment avec néanmoins une réduction de 30 mn d'ouverture le lundi après-midi. La MSP s'arrêtera le 31 décembre. Pour être reconnue Maison France Services, il y a besoin de deux personnes, ce que la Poste ne peut pas apporter.

SOUCCIS DANS LA REDACTION DU BUDGET 2021 SIGNALES PAR LA PREFECTURE : CORRECTIONS AVEC LA TRESORERIE :

Un courrier a été reçu en Mairie provenant de la Préfecture pour signaler des observations sur le CA 2020 et le budget 2021 : la réponse apportée a été la suivante :

- Réduction des restes à réaliser (dépenses) de 222 903,07 à 135 577,74€, ce qui a pour effet de supprimer les sommes négatives inscrites à tort pour un montant de 87 325,33€.
- Modification en conséquence des reports issus du CA :
 - Affectation au 1068 (pour l'investissement) de 46 089,66€ au lieu de 133 414,99€
 - Affectation au 002 (excédent reporté) de 184 681,37€ au lieu de 97 356,04€, ces chiffres représentant toujours l'excédent issu de l'exercice 2020 d'un montant total de 230 771,03€.
- Affectation au 001 (excédent investissement reporté) pour 17 887,34 €.
- Equilibrage des crédits : section d'investissement à 405 950,31€ et section de fonctionnement à 740 035,57 €

ORAGE DU 28/06 :

Des habitations ont été inondées...

Des remerciements reçus...

La demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été faite.

Un arrêté d'interdiction de circulation a été pris pour la rue de Fleury : il n'est pas respecté. La démarche pour la réparation des réseaux fibre a été faite.

Fossé rue d'Eps : validation pour recréer le fossé.

Il est proposé que la commission voirie se réunisse le 19 juillet à 19h pour voir toutes ces questions.

SITUATION DES TRAVAUX :

- Elagage et vente de bois : la vente s'achève ce soir, il n'y aura eu au final que 2 acheteurs.
- Rue de Saint-Pol : 2 devis obtenus : Duffroy 21 860€ et STPS 24 327€. Il est décidé que la commission voirie examinera les différences dans les devis et prendra une décision le 19 juillet.
- Trottoirs rue d'Hesdin : 2 devis obtenus Pontieux et STPS.
- Aménagements rue d'Hesdin : un RDV aura lieu le 27 juillet avec la MDADT à 14h 30. Voir également pour la rue d'Heuchin et la rue de Saint-Pol

SITUATION DES PERSONNELS :

- Un agent : en accident de service.
- Contrat PEC : il a démarré son contrat le 05 juillet.
- Un agent travaille le vendredi matin (modification de son emploi du temps) pour assurer une continuité.
- Un agent : prolongation d'arrêt. Possible recrutement d'un contrat PEC pour les services scolaires en septembre.

SYNDICAT DES EAUX :

Mr le Maire explique à l'assistance que le conseil du Syndicat des Eaux de la Vallée de la Ternoise a, lors de sa dernière réunion en date du 30 avril 2021, émis le souhait que le siège social du Syndicat soit transféré du **258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN au 1 rue d'en Haut 62134 MONCHY-CAYEUX**. Pour cela, les communes membres doivent délibérer de manière concordante afin de modifier les arrêtés préfectoraux en date du 05 février 1960 et 02 novembre 2015.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, **décide à la majorité de ses membres présents (9 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions) :**

-D'émettre un avis favorable au changement du siège social du Syndicat des Eaux de la Vallée de la Ternoise du **258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN au 1 rue d'en Haut 62134 MONCHY-CAYEUX**.

EXTENSION DE RESEAU ELECTRIQUE :

Mr le Maire explique à l'assistance qu'un permis d'aménager a été déposé en mai 2019 puis accepté pour 5 terrains à bâtir rue du Marais et qu'il y a nécessité d'une extension de réseau électrique pour alimenter les 5 terrains. En 2019, la commune s'était engagée pour une prise en charge estimée alors à 9100€.

Mr le Maire explique que la taxe d'aménagement de 2%, les impôts divers ainsi que les revenus des services viendront rentabiliser cet investissement.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, **décide à la majorité de ses membres présents (8 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions) :**

- d'accepter la prise en charge du réseau électrique pour la rue du Marais.
- d'autoriser Mr le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

PROJET NEXITY :

Mr le Maire rappelle l'historique de ce projet :

- acquisition du terrain Redon de 6 466 M2 par l'EPF en novembre 2017.
- plusieurs projets abandonnés : PDC Habitat, investisseurs privés.
- Nexity : plusieurs réunions depuis janvier 2021.
- présentation du projet : une résidence avec 27 T2 de 46M2 et T3 de 61M2, 14 logements T4 et T5 de 90 M2 avec un projet de vie sociale (salle, jardin partagé...) pour les PA porté par l'ADMR.
- échancier : validation et dépôt du PC d'ici décembre 2021.

CALENDRIER :

14/07 : fête nationale

Maire absent du 04 au 16 août inclus.

Mairie fermée du 16 au 27 août inclus.

16/08 : don du sang

Conseil municipal : mercredi 1^{er} septembre

Ducasse communale

QUESTIONS DIVERSES :

- Qu'en est-il des encombrants ramassés par ATRE, Mr le Maire posera la question.
- Demande d'un peu plus de civisme pour permettre l'accès à la borne électrique.
- Voir pour l'état du terrain rue d'Eps.
- Voir pour l'état d'une maison rue d'Heuchin.
- Voir pour les voitures tampon...
- SDF : qu'en est-il des arrhes déposés : ils restent valables ou sont remboursés le cas échéant.
- Stade : voir pour y faire un coup de propre.
- Voir à mettre les compte-rendus sur le site.
- Intervention faite suite aux dysfonctionnements des portails
- Intervention de l'entreprise SUEUR : quelques travaux restent encore à finir.